

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

AMEN BANK

Siège Social : Avenue Mohamed V, Tunis

L'Amen Bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012.

(En 1000 DT)

Période	1 ^{er} trimestre 2012	1 ^{er} trimestre 2011	au 31 Mars 2012	au 31 Mars 2011	au 31 Décembre 2011 (1)
1- Produits d'exploitation bancaires	92 040	84 397	92 040	84 397	356 574
• Intérêts	66 319	65 633	66 319	65 633	269 551
• Commissions en produits	12 333	8 944	12 333	8 944	43 615
• Revenus du portefeuille commercial & opérations financières	6 561	3 851	6 561	3 851	19 739
• Revenus du portefeuille d'investissement	6 827	5 969	6 827	5 969	23 670
2- Charges d'exploitation bancaires	44 835	43 566	44 835	43 566	176 683
• Intérêts encourus	43 811	42 917	43 811	42 917	172 092
• Commissions encourues	1 024	649	1 024	649	4 591
• Autres charges	0	0	0	0	0
3-Produit net bancaire	47 205	40 831	47 205	40 831	179 891
4- Autres produits d'exploitation	462	435	462	435	1 786
5- Charges opératoires	16 074	12 038	16 074	12 038	65 560
• Frais de personnel	13 095	9 803	13 095	9 803	52 631
• Charges générales d'exploitation	2 979	2 235	2 979	2 235	12 929
6- Structure du Portefeuille	-	-	647 422	571 020	648 016
• Portefeuille- titres commercial	-	-	229 896	139 412	210 665
• Portefeuille- titres d'investissement	-	-	417 526	431 608	437 351
7- Encours des crédits à la clientèle	-	-	4 485 679	3 784 535	4 302 426
8- Encours des dépôts	-	-	4 093 212	3 594 086	3 707 152
• Dépôts à vue	-	-	1 225 288	1 117 498	1 102 959
• Dépôts d'épargne	-	-	636 967	538 112	620 339
• Dépôts à terme	-	-	2 154 588	1 863 014	1 912 599
• Autres dépôts et dettes rattachées	-	-	76 369	75 462	71 256
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	576 924	487 907	583 131
10- Capitaux propres hors résultat de la période	-	-	439 865	401 840	377 751

(1) Chiffres provisoires.

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, qui définit les classes de risque.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêté, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

Entre Décembre 2011 et mars 2012.

Les crédits à la clientèle ont atteint 4 485,7 millions de dinars, soit une variation de 183,3 millions de dinars et un taux de croissance de 4,26%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 4 093,2 millions de dinars soit une évolution de 386,1 millions de dinars ou 10,41%.

Au cours du premier trimestre de 2012

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 7,6 millions de dinars ou 9,06% par rapport à la même période en 2011.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 1,3 millions de dinars ou 2,91% par rapport à la même période en 2011.

Pour la même période, le Produit net Bancaire a atteint 47,2 millions de dinars contre 40,8 millions de dinars, soit une augmentation de 6,4 millions de dinars ou 15,62%.